

## d COMME DYS (TROUBLES)

d

LES TROUBLES DYS TOUCHENT PLUS DE 5 % DE LA POPULATION. ILS CORRESPONDENT, ENTRE AUTRE, À DES DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE (DYSLEXIE), DE L'EXPRESSION ÉCRITE (DYSORTHOGRAPHIE) ET/OU DE L'ÉCRITURE (DYSGRAPHIE), ILS SONT À L'ORIGINE DE DIFFICULTÉS SCOLAIRES ET DE TROUBLES DU COMPORTEMENT. AUJOURD'HUI MIEUX REPÉRÉS, COMPRIS ET ACCOMPAGNÉS, CES TROUBLES DYS DEMEURENT DES « HANDICAPS INVISIBLES » PARFOIS MINIMISÉS VOIRE NIÉS. AU-DELÀ DE LA DÉTECTION PRÉCOCE, COMMENT AGIR, ACCOMPAGNER AU MIEUX CES JEUNES, DE L'ÉCOLE À LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE ?



ABCfaire, n°4, D, 4ème trimestre 2022



# Etre DYS en fratrie

## Ecole, suivi médical, famille

**Entretien avec Emilie et Alexandre, frère et soeur de Maxime. En 2022 ils ont créé Tip Top.**

Propos recueillis par M. Trigueros, coordonateur, en août 2022.

### **Comment ont été diagnostiqués les troubles DYS de votre petit frère (11 ans) ?**

Maxime n'arrivait pas à parler, ne communiquait que par onomatopées et gestes. Il était aussi très impulsif et en opposition constante à la maison. Il jetait tout ce qui était à sa portée, criait, tapait...

Entre la maternelle et le CM1, ont été diagnostiqués une dysphasie, une dysorthographe, une dysgraphie et un TDAH (trouble de l'attention-hyperactivité).

Il était difficile de le comprendre jusqu'à ses 7 ans.

Aujourd'hui, il parle bien. Mais l'écriture reste très fastidieuse, il a mal à la main s'il écrit trop longtemps. Le TDAH est le trouble le plus compliqué à gérer à la maison et à l'école car il fait des crises et a du mal à rester concentré sur une tâche.

### **En quoi consiste son suivi ?**

Les rééducations sont nombreuses : il a une dysphasie expressive, c'est-à-dire qu'elle ne touche que l'expression verbale supposant une rééducation mécanique (placement de la langue, de la bouche et du souffle pour prononcer les sons). En maternelle, il avait 4 séances par semaine d'orthophonie, jusqu'en CE2, afin qu'il parvienne à s'exprimer.

Pour le trouble du comportement comme l'hyperactivité, il était aussi suivi en MPEA (Médecine Psychologique pour l'Enfant et l'Adolescent). Il avait 2 demi-journées d'hospitalisation par semaine jusqu'à ses 6 ans. Il faisait aussi de la piscine pour contrôler ses émotions, de l'équithérapie, un groupe de travail sur les mots, écriture et psychomotricité une fois par semaine.

Comme il comprend bien les consignes et qu'il travaille bien, un SESSAD est mis en place en CP afin qu'il ait un maître d'école spécialisé dans le TSL (Trouble Spécifique du Langage) pour l'aider à apprendre la lecture (il ne parlait toujours pas bien en CP). À ce moment-là, le suivi en orthophonie se fait sur le temps scolaire. Un suivi avec une psychologue est mis en place une fois par semaine. Des séances d'orthoptie sont également mises en place.

Avec la pression de l'école (en CE2) qui ne l'a pas soutenu mais plutôt poussé à bout, un éducateur spécialisé est arrivé. Il venait une fois par semaine à la maison jusqu'à la fin du CM1. En CM1, il a suivi une rééducation avec une ergothérapeute pour apprendre l'outil informatique. Et un suivi bimestriel a été mis en place avec un pédopsychiatre.

Un véritable emploi du temps ! Notre mère n'a pas repris son emploi car trop de rendez-vous médicaux étaient à assurer. Aujourd'hui il n'a plus que l'orthophoniste et un suivi avec le pédopsychiatre et le pédiatre (toutes les 3 semaines pour son traitement).

### **Quelles réactions au diagnostic « Troubles DYS » ?**

Ce fut un coup de massue. Notre mère pleurait mais elle a tout de suite tout mis en place, en ne baissant jamais les bras. Pour notre famille, c'était difficile.

Nous ne devions pas réagir à ses actions (quand il nous jetait des objets ou qu'il venait tout mettre en bazar). Mais on a toujours voulu le protéger, l'aider, et continuer à jouer avec lui.

### **Quelles réactions des autres élèves ? Des profs ?**

Maxime a toujours eu des copains. Au début, l'école l'a bien accompagné et nous a soutenu. Mais par la suite, des enseignants ne voulaient pas s'adapter (en allégeant par exemple le nombre de lignes à recopier)... et c'est devenu l'enfer !

Il y a surtout eu une différence entre écoles privée et publique. A l'école privée, nous avons rencontré très peu d'enseignants bienveillants et ouverts aux troubles DYS. Ils ont tout fait pour faire partir notre frère. Il passait des demi-journées assis seul à l'accueil, à attendre la sonnerie du midi, interdit de récréations. Quand il est arrivé dans sa nouvelle école publique, tout s'est mieux passé, les enseignants mettant en place des stratégies d'accompagnement, avec bienveillance.

Monter les dossiers MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) a aussi été une épreuve, c'est un parcours du combattant. Il faut taper à toutes les portes, tout est long à mettre en place. C'est épuisant.

### **Qu'est-ce qui change quand les troubles sont pris en considération par les accompagnants ?**

Tout ! On n'a plus la boule au ventre quand on le récupère à l'école. Il progresse plus rapidement dans les apprentissages ; il est valorisé et encouragé, et non plus stigmatisé !

### **Pourquoi créer Tip Top en 2022 ? Quels premiers retours ?**

Il nous a semblé important d'agir. Ces troubles, bien que gênants, on peut les détourner en points positifs : la valorisation au lieu de la stigmatisation !

Les premiers retours sont très positifs ! Nous nous adressons aux profs directement. Nous les mettons en situation de handicap à travers chaque DYS avec des ateliers. Nous jouons le rôle des profs en faisant les remarques désobligeantes qu'ils nous font. Ils n'en reviennent pas ! Par exemple : « tu ne peux pas t'appliquer, fais un effort, t'es trop lent, dépêche-toi, tu fais exprès d'écrire si mal, je vais passer des heures à te lire et te comprendre, j'ai autre chose à faire que de mettre en place des aménagements, ce n'est pas mon problème, ta place n'est pas à l'école », etc.

En parler c'est bien ! Le vivre c'est plus marquant !

# EXEMPLES

## Un exemple de dysorthographe, avec le début du Corbeau et du Renard

Source : <https://www.infodyslexie.org/constellation-troubles-dys/dysorthographie-lettres-emmelen>

Mère corbe suru abre paichè  
terrain danson baigu un forma  
Maite renardre paloder a paicher  
lui tin apeupè cel angague

## Un exemple pour sensibiliser aux conséquences sur les difficultés d'apprentissage.

Vous avez 2 minutes pour résoudre cette situation problème :

« Meus cieux etma damere novon deupari achameau nit.

Ladisten cet deux 600 Km lavoix tureconsso me 10 litr rausan  
quil aumaître. Ilfocon thé 18€ deux pé âge d'aux taurou tet 8€  
dere papour désjeu néleumidit. Les sens kou tes 1€ leli treu  
ilpar ta

8 eureh.

Kélai laconso mas siondes sans ?

Quélai ladaipan setota lepour levoiaje ?» (\*)

Ce qu'il fallait lire :  
« Monsieur et Madame Renaud vont de Paris à ChamoniX. La distance est de 600 km et la voiture  
consomme 10 litres aux cent kilomètres. Il faut compter 18€ de péage d'autoroute et 8€ de repas  
pour déjeuner le midi. L'essence coûte 1€ le litre. Ils partent à 8 heures.  
Quelle est la consommation d'essence ?  
Quelle est la dépense totale pour le voyage ? »

(\*) : Extrait Power Point de Mme Laetitia Branciard, Ingénieure de recherche à l'ENSFEA, Formation troubles dys, 2016, diapositive 59 et 60.

Pour devenir boulanger, Tony a effectué un parcours de professionnalisation. Il a été accompagné par le CFAS comme il présentait des «troubles DYS». Après l'obtention de son CAP, il a arrêté la boulangerie qu'il considérait comme non adaptée et le CFAS l'a orienté vers la Plateforme Emploi Accompagné, via une demande faite à la MDPH.

En partant de ses intérêts, Tony et sa référente Emploi Accompagné ont exploré concrètement différentes pistes de métiers. Les recherches ont débouché sur un emploi qui répond mieux à ses besoins spécifiques, et qui n'a pas nécessité de nouvelle formation comme il ne souhaitait pas retourner sur les bancs de l'école. Le modèle de l'Emploi Accompagné repose sur la stratégie dite « Place and train » : insérer d'abord sans étapes préparatoires qui tendent à différer indéfiniment le retour à l'emploi, puis soutenir dans le cadre de l'activité de travail.

L'accompagnement de Tony se poursuit donc depuis sa prise de poste il y a un an, dans le but de pérenniser son contrat de travail et de sécuriser son parcours en relation avec son employeur. Son témoignage sur son accompagnement, depuis 1 an et demi par la Plateforme Emploi Accompagné

« Je m'appelle Tony. J'ai rencontré Marielle par le biais du CFAS. Je suis hyperactif, j'ai souvent des problèmes d'attention, je suis dysorthographique ; bref, j'ai des troubles dys comme on dit.

Après la 3ème, j'ai voulu faire un CAP Boulanger. Du fait de mes troubles, je suis passé par le CFAS, circuit par lequel on a un an de plus de formation. J'allais donc au CFA « normal » et de temps en temps au CFAS. Ce temps au CFAS permettait de revoir des cours spécifiques et généraux. Le CFAS m'a permis de mieux apprendre, de mieux appréhender et assimiler certains cours. Ce fut très bénéfique pour obtenir mon CAP boulangerie.

#### Après ce CAP ?

Après, j'ai arrêté car c'était un milieu trop stressant, et étant moi-même parfois trop impulsif, ça n'allait pas. Le CFAS m'a parlé de la Plateforme Emploi Accompagné et la MDPH m'a orienté.

Avec ma référente on a exploré de nouveaux projets en partant de ce que j'aimais faire. D'abord en cherchant un boulot en lien avec les reptiles, ma passion. Cela a suscité plusieurs rencontres où j'ai compris qu'il y avait beaucoup de contraintes, d'agrément et d'études préalables. J'ai réalisé que je n'étais pas prêt à en faire mon métier. Je n'aurais pas fait ces démarches sans elle. Finalement on a trouvé un poste de vacataire à la Mairie de Béziers, comme j'avais aussi émis le souhait de travailler dans le public.

#### Dans cette réorientation, quel était le rôle de votre accompagnante ?

Elle m'a accompagné à trouver du boulot mieux adapté ; sans elle ça aurait très compliqué. Elle a été à l'écoute de mes aspirations, elle m'a aidé à préciser ce qui me plaisait, elle a été une grande source de motivation et une aide quasi quotidienne, ce fut un accompagnement très

bénéfique. On se voyait très fréquemment, moins maintenant que je suis en poste.

À la mairie, j'ai le même travail que mes collègues, avec des missions assez diversifiées d'un jour à l'autre, ce qui me convient mieux aussi par rapport à mes troubles. Je n'ai pas le temps de me lasser. Mes collègues ne sont pas au courant de mes particularités et c'est mieux comme ça. L'employeur, lui, le sait.

#### Au quotidien, parlez-vous de cet «handicap invisible» ?

Mes troubles ne se voient pas trop, j'arrive à me contrôler donc généralement je n'en parle pas. C'est plutôt le soir que je peux être plus impulsif. C'est surtout handicapant pour l'écriture et l'équilibre. Et je suis déconcentré assez vite car j'ai des troubles de l'attention.

Je ne dirais pas que je suis handicapé, plutôt que j'ai des problèmes.»

Propos recueillis par Marielle Donnarieix et Marc Trigueros, le 11 juillet 2022

Témoignage

# Apprentis DYS dans notre CFAS

Dispositif CFAS

Au CFAS (1), l'accompagnement des apprentis ayant été diagnostiqués avec des troubles spécifiques des apprentissages et du langage et bénéficiant d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) est une mission réalisée en étroite collaboration avec les familles et les établissements médico-sociaux, comme notre partenaire le CROP Paul Bouvier (Centre de Rééducation de l'Ouïe et de la Parole, à Montpellier).

En effet, les bilans transmis au fil des différents suivis effectués par les orthophonistes et les psychomotriciens nous sont nécessaires pour assurer le relais et fournir une continuité dans l'accompagnement de ces apprentis qui ont choisi la formation professionnelle. La question de la dyslexie est vaste et complexe car elle est reliée à la thématique de l'accessibilité d'une formation et à la mise en place des besoins de compensations. Notre préoccupation au CFAS est de tenter de répondre à la situation individuelle de

l'apprenti, en un minimum de temps car il signe son contrat d'apprentissage pour une durée de 2 à 3 ans. Il n'y a pas de profil type en matière de « troubles DYS ». Chaque apprenti est unique et peut cumuler plusieurs troubles autres que la dyslexie, comme la dysgraphie, la dyspraxie... Chez certains apprentis, des troubles de l'attention sont également présents. Par conséquent, apporter une réponse unique par le biais d'un outil « miracle » n'est pas possible. Les réponses apportées sont multiples et les outils divers : correcteur d'orthographe de traitement de texte, utilisation de vidéos, ordinateur, logiciel à reconnaissance vocale (Dragon) pour écrire sous la dictée, logiciel de synthèse vocale pour lire un texte, aide humaine (secrétaire scripteur pour la prise de notes et/ou secrétaire lecteur pour la reformulation), aides aux examens... Ce qui sera mis en place en formation dépendra de l'apprenti, lui-même, et fonction de ses besoins

(besoin de s'organiser dans l'espace, mémorisation, repérage dans le temps...).

Toutefois, nous sommes convaincus que le fait de remettre en confiance un apprenti avec des problématiques « dys », de respecter son rythme et de toujours chercher à valoriser son travail devrait l'aider et le conforter dans l'accès aux apprentissages. Le fait de prendre du temps avec lui, en individuel pour le rassurer et lui faciliter la compréhension constitue déjà un premier facteur de réussite pour l'apprenti qui peut croire en son potentiel et en ses compétences.

Les équipes pédagogiques du CFAS suivent des sensibilisations aux « troubles DYS » ; avec par exemple Mme Branciard (ENSFEA à Toulouse, Vice-Présidente de FFDys) ou avec l'équipe du CROP Paul Bouvier, car les outils de compensation évoluent rapidement.

**Salvador Edouarde**

Responsable de formation au CFAS



(1) CFAS : C'est un CFA Spécialisé dans l'accueil et l'accompagnement personnalisé d'un public d'apprentis bénéficiant d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé. L'objectif visé est non seulement l'obtention du diplôme mais aussi et surtout, l'insertion sociale et professionnelle réussie, dans tous les secteurs d'activité. Sa « spécificité » réside dans sa capacité à mettre en œuvre des adaptations pour compenser les handicaps en fonction des difficultés de chaque apprenti.

---

## Un handicap invisible pour des problèmes bien réels

**Equipe du service Appui Relais**, association Paul Bouvier (CROP : Centre de Rééducation de l'Ouïe et de la Parole) Freddy Sanchez (chef de service insertion), Karine Virevaire (professeuse spécialisée) et Charlène Jourdes (professeuse spécialisée)

Dans l'histoire des troubles, ceux-ci ont été négligés et le plus souvent non détectés avant les années 70. Dans les années 2000, des avancées ont eu lieu : le repérage, la compréhension, la prise en compte sont de plus en plus présents. Même si les chiffres sont à prendre avec précaution, l'INSERM (Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale) avance qu'en France, 6 à 8 % de personnes auraient un « trouble DYS ». C'est en 2005 avec la loi sur le handicap et la scolarisation, que les « troubles DYS » sont officiellement reconnus comme Handicap. Les associations de parents, professionnels de santé, professionnels médico-social, rééducateurs et bien d'autres, ont été les acteurs de ce changement. Ces troubles invisibles ont des répercussions sur la scolarité et la vie quotidienne : la socialisation, les relations, la communication, l'estime de soi, l'insertion professionnelle, l'emploi, la culture et les loisirs.

### Quelques points de définitions

D'après la Haute Autorité de Santé, les Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA) appelés communément « troubles DYS » ou encore HCS (Handicap Cognitif Spécifique) sont la conséquence de troubles cognitifs spécifiques neurodéveloppementaux.

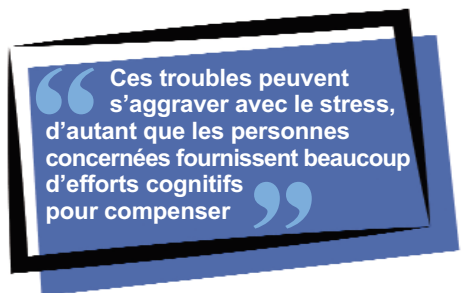
L'appellation « TSLA » est une dénomination fonctionnelle, visant à rappeler la spécificité de ces troubles, non expliqués par une déficience intellectuelle globale. Ils sont spécifiques car ne pouvant pas être entièrement expliqués par une autre pathologie sensorielle (surdité, vision), neurologique (lésion cérébrales innées ou acquises), intellectuelle ou psychiatrique (troubles du développement de la personnalité, de la sphère émotionnelle et/ou comportementale), ni par un manque d'apport socioculturel.

Ils sont durables, persistants depuis au moins 6 mois en dépit d'une prise en charge individualisée et d'une adaptation pédagogique ciblée, ils persisteront tout au long de la vie.

Ils sont présents dès les premières étapes du développement, mais peuvent aussi, se manifester plus tardivement, lorsque l'enfant ou l'adulte n'arrive plus à mettre en place des stratégies de compensation.

D'après la Fédération Française des DYS (FFDys), en France, on peut dire que 4 à 5 % des élèves d'une classe d'âge sont dyslexiques, 3% sont dyspraxiques, et 2% sont dysphasiques. La sévérité du trouble et l'association potentielle de plusieurs troubles varient d'un enfant à l'autre, d'un adulte à l'autre. Les TSLA peuvent en effet être associés entre eux (par exemple : trouble de la lecture avec trouble du langage oral, ou avec trouble de l'attention...). On parle dans ce cas de comorbidité. Il n'existe pas un profil de personne DYS mais une multitude de profils différents, chacun avec sa spécificité (nature du trouble, association avec d'autres troubles DYS, sévérité...)

Les personnes porteuses de « troubles DYS » peuvent être en grande difficulté du fait d'une non-automatisation de compétences de base telles que le déchiffrement, l'écriture, le calcul, l'organisation, les manipulations, etc. Des troubles de l'attention et de la mémoire sont souvent associés. Les conséquences peuvent être importantes sur les plans scolaires et professionnels. Ces troubles, quand ils ne sont pas compris, ou peu pris en compte, peuvent s'aggraver avec le stress, d'autant que les personnes concernées fournissent beaucoup d'efforts cognitifs pour compenser. Des progrès sont possibles quand la personne est accueillie avec bienveillance, avec des adaptations et outils de compensation ciblés pour chaque situation de scolarisation, de formation ou d'emploi.



## Diagnostic

Les difficultés sont bien souvent repérées par la famille, l'école ou un professionnel de santé.

Le diagnostic est du ressort du domaine médical et paramédical dans le cadre d'une démarche pluridisciplinaire, coordonnée par un médecin spécialisé (pédopsychiatre, neuropédiatre) avec une évaluation médicale, orthophonique, psychologique, de psychomotricité afin de différencier un simple retard d'un trouble durable et d'éliminer d'autres causes comme le déficit sensoriel, cognitif, psychique et social.

À la suite du diagnostic, des rééducations peuvent être préconisées telles que de l'orthophonie pour le travail sur le développement du langage oral et écrit, de la psychomotricité pour un travail sur la coordination des mouvements, la motricité globale et fine, le repérage spatio-temporel, de l'orthoptie pour rééduquer les troubles de la vision, de l'ergothérapie pour aménager et rendre accessible l'environnement ...

En fonction de l'évaluation des troubles et des besoins, ces professionnels peuvent recommander des aménagements qui seront spécifiques à chaque personne comme limiter les doubles tâches, décomposer les consignes en phrases simples, limiter les tâches d'écriture, utiliser des polices, des interlignes, des espacements adaptés. Des outils de compensation peuvent aussi être préconisés tels que des outils numériques (ordinateurs/tablettes, logiciels/applications adaptés, souris-scanner...), coussin ergonomique (type dynair), fidgets...

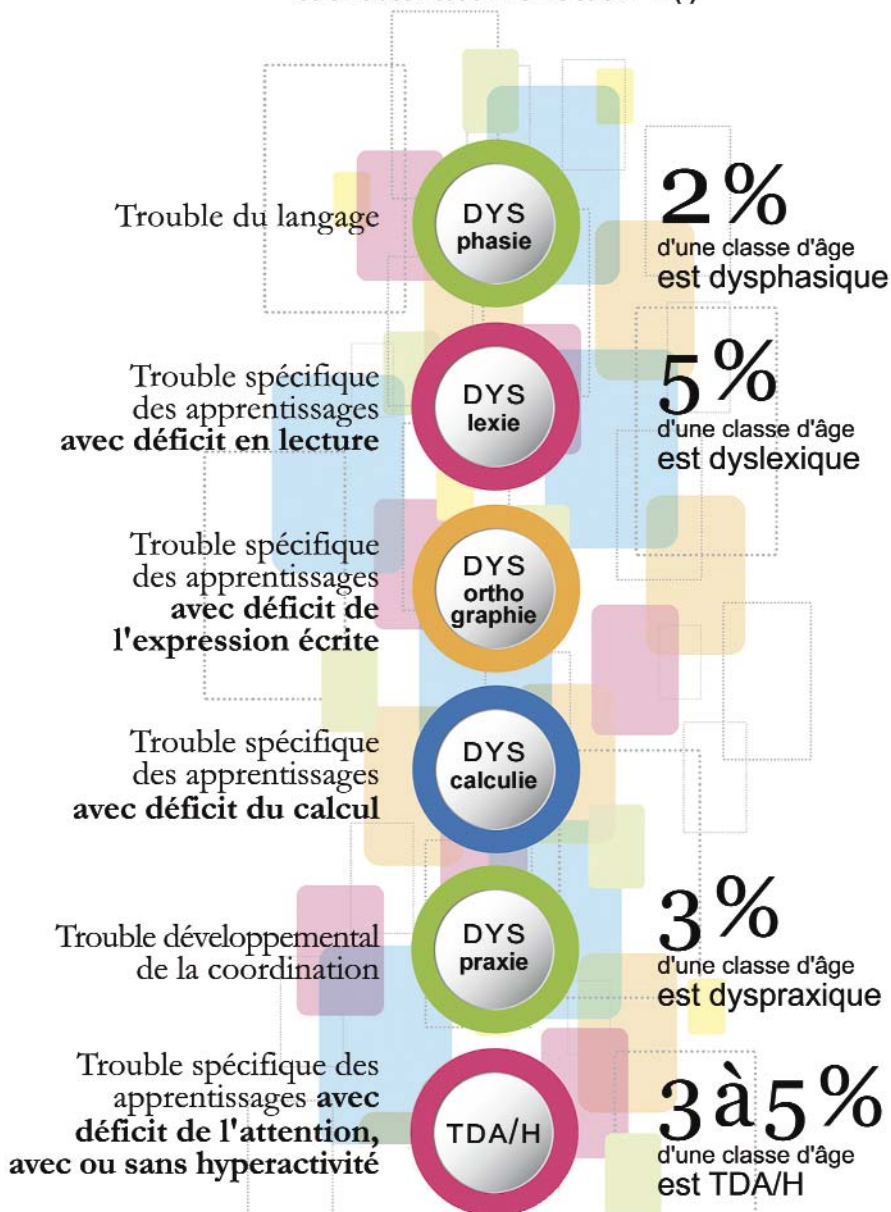
L'impact des difficultés liées aux « troubles DYS », peut entraîner un échec dans les apprentissages fondamentaux suivi d'une baisse de l'estime de soi, qui peut conduire à de l'inhibition, de l'anxiété, du désinvestissement ou encore à des troubles du comportement et de l'agressivité.

Nous pouvons avoir des représentations particulières de ce handicap : paresse, mauvaise volonté, caprice, manque de concentration..., toutes les raisons pour que, selon nous, le jeune pourrait être capable de corriger avec un peu d'efforts ; pas si simple et pas si vrai. Quand les difficultés à l'école ou en entreprise persistent, elles peuvent être source de découragement, de frustration, voire de souffrance psychologique ou de conflit avec son entourage. Même si les « troubles DYS » sont de mieux en mieux repérés, connus, leur prise en compte n'est pas encore suffisante.

Un levier important dans l'aide et l'accompagnement pour les personnes porteuses de « troubles DYS » est l'action de sensibilisation de l'environnement : environnement familial, scolaire, de formation ou emploi. En tant qu'accompagnants, nous avons un rôle important à jouer pour soutenir jeunes et jeunes adultes dans leurs efforts.

## Troubles DYS

selon classification DSM 5 et CIM 11 (\*)



(\*) Sources :

DSM : Diagnostic and Statistical Manual ou Mental Disosdres (DSM) | % classe d'âge selon FFDYS  
 et CIM 11 : Classification Internationale des Maladies, 11ème révision (Janvier 2022). | (Fédération française des DYS)

## Périodiques

« **Du bon usage des DYS** », *Enfances et psy*, n° 71 (2016)  
Dyslexie, dysphasie, dyscalculie, dyspraxie, etc. Quelles réalités cliniques, quelles conceptions théoriques se cachent derrière ces vocables qui donnent lieu à une inflation des demandes, à des parcours de soins compliqués et à une lecture souvent réductrice des difficultés constatées ? Tandis que les recherches cognitivistes se développent, peut-on considérer que les approches plus traditionnelles comme la psychanalyse sont obsolètes ? Comment pouvons-nous intégrer les apports de la biologie du cerveau et des sciences cognitives sans renier la dimension historique et environnementale ? Allons-nous vers de nouvelles conceptualisations et de nouvelles pratiques ?

« **Les souffrances des enfants dys** », *L'école des parents*, n°624 (2017)

Mal connus des parents et des enseignants – et parfois négligés –, les troubles spécifiques des apprentissages, dits troubles « DYS », souvent associés, concerneraient 5 à 10 % des enfants, soit deux à trois élèves par classe. D'origine multifactorielle (neurologique, génétique, psychoaffective, etc.), ils sont une source de souffrance pour l'enfant, souvent en échec scolaire malgré ses efforts, comme pour ses parents, démunis face à ces handicaps « invisibles » et

inquiets pour son avenir. À quel âge diagnostiquer ces troubles et à qui s'adresser, compte tenu de la pénurie de professionnels ? Comment les prendre en charge, à l'école ou en ville ? Quelle attitude adopter, en tant que parent ou enseignant ?

## Ouvrages

**Les troubles dys**, par A. Moret, Dunod (2018)

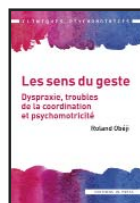
Démystifier cette problématique des « DYS » en examinant les différents obstacles, résistances et controverses qui, en dépit des bonnes volontés individuelles, compromettent la prise en charge de ces enfants et de ces jeunes, et de ce fait, leur future inclusion sociale et professionnelle

**Les sens du geste**, par R. Obéjii, In Press (2020)

La dyspraxie est par définition ce qui va mettre en échec la possibilité d'instrumenter son geste pour comprendre et agir sur l'autre, sur son environnement. Lorsque le geste reste en désordre, le trouble régit. Comment appréhender le trouble du geste ? Comment le comprendre sans le dénaturer ? Le parti pris de ce livre est de réinscrire le geste de l'enfant dans ses dimensions motrices et fonctionnelles, mais aussi dans ses dimensions messagères et relationnelles.



Pour aller plus loin sur le sujet, ces quelques références, disponibles dans nos centres de ressources documentaires (CRD de Montpellier et Perpignan).



## Podcasts

« **Troubles des apprentissages : la table des DYS** » (France Culture, 2 mars 2020, 58 mn)

Dyslexie, Dysorthographe, dyspraxie, dysphasie, dyscalculie, à quoi correspondent ces troubles des apprentissages ? Quel pourcentage de la population est concerné en France ? Existe-t-il un lien entre la langue d'un pays et le nombre de DYS associée ?

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-methode-scientifique/troubles-des-apprentissages-la-table-des-dys-7773208>

« **Toutes vos questions sur les troubles DYS** » (France Inter, 17 mars 2022, 52 mn)

Tour d'horizon de tous ces dysfonctionnements des fonctions cognitives qui ont un impact sur le langage, l'écriture, le calcul, les gestes, l'attention, qui apparaissent au cours du développement de l'enfant et qui persistent à l'âge adulte.

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/grand-bien-vous-fasse/grand-bien-vous-fasse-du-jeudi-17-mars-2022-7467680>

## Sitographie

[www.centredusavoirdys.ca/les-dys.html](http://www.centredusavoirdys.ca/les-dys.html)  
ressources canadienne qui décrit pour chacun des troubles les manifestations chez les enfants

[www.ffdys.com](http://www.ffdys.com)  
Fédération française des Dys

[www.apedys.org](http://www.apedys.org)  
Fédération ANAPEDYS, « site dédié à tous ceux qui s'intéressent aux troubles Dys »

[www.dyspraxie.info](http://www.dyspraxie.info)  
« Dyspraxie Mais Fantastique »

<https://aad-france.dysphasie.org/>

[www.puissancedys.org](http://www.puissancedys.org)  
Application qui propose en ligne un repérage et un dépistage gratuits pour tous



(C) ABCfaire. Un abécédaire du travail social.  
Publication trimestrielle de l'association FAIRE ESS

### Equipe de rédaction

Direction : Didier Vinches (Directeur de FAIRE ESS)  
Coordination et conception graphique (\*) : Marc Trigueros  
Collaboration : Assistante de direction associative et équipe des 2 CRD.

(\*) Support papier réalisé sur une idée originale de Eric Fottorino ("Le 1")  
Imprimerie : JF Impression (Montpellier).

Version numérique téléchargeable sur site web (faire-ess.fr) ; version papier disponible sur demande.

D comme DYS (4ème trimestre 2022) : Pour ce n°, rédaction assistée de Marielle Donnarieix ; avec la collaboration de Lauréna Vrot et Emilie Nicol  
Les titres sont de la rédaction. La rédaction remercie l'ensemble des contributeurs.

Contact : ABCfaire : FAIRE ESS.  
1011, rue du pont de Lavérune. CS70022. F-34077 Montpellier cedex 3  
communication@faire-ess.fr / 04 67 07 02 27 / www.faire-ess.fr

<< Précédents numéros : A / « Aller vers » ; B / Babillage(s) ; C / Cadre  
>> Prochain numéro : E comme ESS (1ème trimestre 2023)

